

## INFOLETTRE DU SCCÉTS-SEG



### **À l'ÉTS, l'optimisme cède la place à l'austérité**

Les rumeurs courent à l'effet que l'École doit faire des coupures de 5 %. C'est ce que nos interlocuteurs nous disent, et pour l'instant, la source du problème ne nous a pas été communiquée.

Ce nouveau discours est étonnant lorsqu'on regarde le bilan financier de l'École, ses perspectives de développement ainsi que le ton très optimiste tenu par des porte-paroles de l'institution.

Chaque année, les établissements d'enseignement présentent leur rapport d'activités au ministère de l'Enseignement supérieur en vertu de la Loi sur les établissements de niveau universitaire. En octobre 2024, l'École de technologie supérieure a présenté un document intitulé « Rapport sur la performance et sur les perspectives de développement pour l'exercice 2023-2024 ». Nous avons jeté un coup d'œil à ce document que nous publierons sur notre site Web.

#### **Des indicateurs positifs... sauf pour les personnes chargées de cours (PCC)**

Le rapport de l'ÉTS indique clairement que l'École est en pleine croissance. L'effectif étudiant total est passé de 8 536 en 2020-2021 à 8 879 en 2023-2024, tandis que le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année est passé de 233 à 282. Tous les indicateurs sont positifs.

Cependant, malgré les perspectives favorables pour l'ÉTS, il semble que les personnes chargées de cours (PCC) soient de moins en moins incluses dans l'équation des projets de croissance de l'établissement. Le nombre de PCC pour l'année universitaire, pour l'ensemble de l'École, est passé de 412 en 2020-2021 à 369 en 2023-2024.

## **Une main-d'œuvre bon marché, de l'embauche à la retraite**

Pour l'École, les PCC sont rentables et pratiques pour l'enseignement en soirée, les fins de semaine et l'été. Mais les marques de reconnaissance pour le travail des PCC sont rares.

Elles sont aussi des cibles faciles quand vient le temps d'appliquer des coupures budgétaires. Par exemple, il a été décidé que le salaire des PCC qui enseignent des travaux pratiques (TP) ou des laboratoires pour des cours dont ils ne sont pas titulaires serait réduit jusqu'à 74 %, ce qui est totalement inacceptable.

Les étudiants ne pourront plus bénéficier du même encadrement en raison de ces réductions salariales chez les auxiliaires d'enseignement et de l'introduction soudaine de nouvelles coupures de personnel. Elles causeront une réduction importante du nombre de dédoublements des TP et des laboratoires. Ces choix de coupures sont surprenants de la part de gestionnaires qui ont toujours vanté les mérites de ces activités pédagogiques.

Et comme si ce n'était pas suffisant, les PCC vont encore écopier lors que viendra le temps de réduire leurs espaces de bureau, déjà très étroits, pour faire de la place à de nouveaux laboratoires attenants au DEG. On relocalisera certains bureaux de PCC et on verra à les entasser dans de plus petits espaces. Et quand on demande si d'autres catégories d'employés vont subir le même sort, on nous répond sèchement et sans broncher non.

Par ailleurs, lors des départs à la retraite de nos collègues chargés de cours, dont certains ont travaillé jusqu'à 35 ans pour l'ÉTS, celle-ci se dit fière de leur offrir un cadeau de départ correspondant à un montant de... 500 \$. La situation est très différente pour les membres de la direction supérieure de l'ÉTS qui ont droit à une année de salaire très généreuse, entre 200 000 \$ et 275 000 \$, s'ils quittent après un mandat de quatre ans.

## **Comment la direction de l'ÉTS envisageait l'avenir il n'y a pas si longtemps**

Il y a peine une année, la direction de l'ÉTS présentait au journal *La Presse* une perspective d'avenir bien plus optimiste que ce qu'on nous présente aujourd'hui.

***Le meilleur est à venir (Cahier publicitaire, La Presse, mars 2024).** L'offre de programmes continue également de se diversifier. Après l'inauguration d'un baccalauréat en informatique en septembre 2023, de nouveaux baccalauréats en génie de l'environnement ainsi qu'en conception de l'expérience utilisateur (UX en anglais) verront également le jour. En plus de partenariats avec l'industrie aérospatiale, divers instituts continueront de propulser l'expertise de l'ÉTS dans une foule d'industries.*

- Et les pavillons sortent de terre à vitesse grand V ; on doit sortir les pépines, couler du béton, faire l'asphalte et construire des stationnements. Pour l'École, ça rime avec progrès.

En octobre 2022, un membre de la direction affirmait à *La Presse* que : ***Nous avons toujours des projets d'expansion.*** « *Oui, nous avons toujours des projets d'expansion, parce que nous avons encore des besoins immenses, alors que nous avons pris l'engagement devant le gouvernement de doubler notre diplomation en 10 ans afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre* ».

Il est surprenant d'entendre aujourd'hui un discours aussi austère de la direction de l'ÉTS après tant de promesses et d'optimisme.

Cependant, au regard des difficultés liées au climat de travail au DEG, il n'est finalement pas surprenant que les PCC soient de nouveau dans le viseur de la direction du DEG pour absorber plus que leur part de coupures.

#### **Pour la suite des choses**

Nous examinons actuellement toutes les options pour mettre un terme aux charges imposées par l'employeur. Notre conseiller de la CSN a reçu le mandat de contester, par voie de griefs, toutes les décisions que nous pourrions légalement remettre en question.

Dès la semaine prochaine, nous vous enverrons un sondage afin d'évaluer l'impact des coupures de l'ÉTS sur votre travail. Les informations recueillies grâce à ce sondage nous permettront d'agir de manière plus efficace. Votre participation sera donc essentielle.

**Votre exécutif SCCÉTS-SEG**